

**Les Halles – Comité Permanent de Concertation****Réunion préparatoire**  
**Séance du lundi 3 décembre 2007****Sous la présidence de**  
**Monsieur Bernard FRANJOU, Direction du Patrimoine et de l'Architecture****En présence de**  
**Madame Laurence PASCALIS, Directrice adjointe des Affaires Culturelles****Thierry LE ROY, garant de la concertation****Participants****Partenaires et autres intervenants****COTEBA**

M. Mathieu ESNARD

**Conseillers de Quartier****Conseil de quartier Saint-Germain l'Auxerrois**  
Mme Paule CHAMPETIER DE RIBES**Conseil de Quartier des Halles**  
Mme Dominique GOY-BLANQUET**Associations****GIE du Forum des Halles**

M. André LABORDE

**Association « Accomplir »**

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Mme Marcelle SITORT

**Association « Glob'Halles »**

M. Régis CLERGUE-DUVAL

**Association de défense des riverains****« Châtelet-les Halles »**

M. Jacques CHAVONNET

**Ateliers des Halles**

Mme Michèle COLLIN

**Collectif « Beaubourg Les Halles »**

M. Alexandre MAHFOUZ

M. Alain MESME

**Collectif « Parole des Halles »**

M. Olivier PERAY

**Conseil syndical du 5/7 rue des Innocents**

M. Jean-Pierre MARTIN

**Institut d'Urbanisme Paris**

Camille GARDESSE

**Ville de Paris****Cabinet de M. Jean-Pierre CAFFET****Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture**

M. Renaud PAQUE

**Direction de l'Urbanisme**

M. Christophe TEBOUL

**Direction des affaires Culturelle**

Mme Thérèse Marie TOUCHANT

M. François DUMAIL

M. Francis PILON

**M. BERNARD FRANJOU, VILLE DE PARIS, DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE :** La dernière séance que nous avons tenue, le 19 novembre, sera transcrite. Le travail est pratiquement achevé, mais nous avons rencontré une petite difficulté. Les paroles sont enregistrées, mais si vous intervenez sans appuyer sur le bouton, on n'entend très mal, c'est très difficile à retranscrire et il y a des blancs. Pour éviter le problème, essayez d'être très attentif à ne prendre la parole que lorsque vous avez la petite lumière rouge.

Renault PAQUE me confirme que la réunion du G.T.T. a bien lieu le 20 décembre à 18 heures. Je ne vais pas mobiliser la parole aujourd'hui loin de là. Les réunions préparatoires ont pour but de prendre le temps d'écouter les demandes faites par les personnes concernées par le projet de la Canopée.

Elles essaient d'approfondir les questions pour véritablement en connaître les arguments et tout l'enracinement dans le vécu au niveau de la vie du quartier. Je vous propose donc de nous contenter de trois questions. Si ces dernières sont traitées rapidement, la réunion ne durera que vingt minutes/une demi-heure. J'ai demandé à nos confrères de la Direction des Affaires Culturelles d'être présents car nous avons une question récurrente qui concerne les équipements culturels. Nous allons commencer par ce thème.

Notre première question sera la position relative des équipements culturels sur le site au rez-de-chaussée, c'est-à-dire la relation entre le conservatoire et la bibliothèque. Nous allons voir l'impact des équipements culturels dans la Canopée. Nous ressortirons les plans si besoin. Nous aurons peut-être des questions dérivées sur ces équipements. Nous profiterons de la présence des représentants de la Direction.

La deuxième question que nous traiterons probablement ce soir concerne la position des cafés sur le jardin, question qui est revenue fréquemment. Nous allons essayer d'épuiser le sujet, de voir tous les arguments pour et contre la position des cafés sur le jardin. Je suggère que nous limitions notre réunion à deux heures.

Si toutes les questions ne sont pas abordées, je suggère que nous convenions d'une autre réunion d'ici le 20 décembre.

La troisième question porte sur un thème récurrent qui est l'intérêt de la passerelle, ses avantages et ses inconvénients. Nous allons essayer de faire le tour des questions qui tournent autour de la relation conservatoire et bibliothèque. Nous verrons ensuite si nous pouvons déborder sur les autres équipements culturels. C'est la question qui a été posée par une personne qui n'est pas là et qui se nomme Madame CHAMPETIER DE RIBES, mais peut-être que quelqu'un peut prendre le relais. Si certaines personnes pensent qu'il n'y a pas de problèmes, elles peuvent s'exprimer également. Nous pouvons également regarder quels sont les avantages et les inconvénients de ces implantations.

Je vais essayer de retrouver le schéma, avec la position de l'auditorium et le conservatoire côté rue Berger, la bibliothèque venant après.

**MME ELISABETH BOURGUINAT, ASSOCIATION ACCOMPLIR :** Je tiens à vous remercier pour ce document qui me semble extrêmement clair. Nous voyons bien les questions que nous pouvons traiter aux différents moments car pour nous ce n'était pas très explicite la dernière fois. Nous avons réellement noté un effort de clarification.

Nous ne pouvons discuter sereinement des questions posées ce soir seulement si nous sommes sûrs que les autres problèmes seront abordés à un autre moment. Dans le point 4, vous abordez les questions susceptibles d'être abordées en phase esquisse. Nous allons essentiellement traiter ce soir le point A. Nous avons notamment les questions relatives au rythme de la vie des Halles et à la programmation commerciale, et au traitement de l'espace public à l'intérieur de la proximité de la Canopée, qui d'après l'intitulé relèvent de la phase esquisse qui doit se terminer en janvier.

Je pense qu'il serait intéressant d'avoir une autre réunion préparatoire avant le 20 décembre cette dernière ayant été repoussée. Il serait judicieux d'avoir lors de cet entretien la présence du centre commercial puisque certaines questions les intéressent directement. Nous pourrions discuter d'une question qui nous paraît très importante et qui est celle du fonctionnement de la Place Basse, des terrasses. Est-ce que ce sont des espaces ouverts ou fermés ? Comment sont-ils gérés ? Nous avons beaucoup de propositions à faire, et nous aimerions réellement avoir une réunion avant le 20 décembre.

**MME DOMINIQUE GOY-BLANQUET, CONSEIL DE QUARTIER DES HALLES :** Lors de la précédente réunion, j'avais posé la question des équipements culturels. J'avais lié ce que vous appelez les points 1 et 2 puisque nous avons plusieurs questions. J'avais signalé que les équipements culturels étaient les éléments structurants du projet. Cela m'aurait paru une bonne idée de les placer dans le forum dans une position qui affiche l'image de la Mairie. Je les voyais plutôt à la place des cafés. Cela ne me paraît pas forcément l'emplacement idéal ni pour les cafés ni pour les personnes qui vont traverser. Ceci pour plusieurs raisons.

Nous avons la question qui a été soulevée par Paule sur les rapports entre la bibliothèque et le conservatoire ainsi que les enfants qui vont de l'un à l'autre, et qui n'ont pas forcément besoin de passer par ces établissements.

Nous avons également l'image que veut donner la Mairie de ces équipements culturels. Dans le petit journal qui a été diffusé, on insiste sur le fait que le bâtiment accueillera des espaces dédiés à la culture, au service métropolitain, à l'environnement et au bien-être. On ne prononce pas le mot commerce et l'on met en avant la culture. Ce que je trouve très bien. Je pense que le livre et la musique ont tout à fait leurs places dans une position visible. Ce sont ces équipements là qui font le lien avec l'église qui est quand même le monument historique le plus important du quartier, c'est l'église des musiciens.

Nous aurions tout avantage à recréer ce qui a été proposé par Monsieur GIRARD, c'est-à-dire un axe du cinéma. Nous pourrions également avoir un axe du livre et de la musique en plaçant ces équipements dans cette position. C'est cela que nous verrions en venant du jardin. L'autre avantage est que ce dernier reste un lieu de calme et de gratuité, ce qui ferait davantage la liaison me semble-t-il avec cette bibliothèque et ce conservatoire que les cafés qui auraient certes une vue sur le jardin. Mais est-ce la seule raison de les placer à cet endroit là ?

**MME MICHÈLE COLLIN, ATELIER DES HALLES :** Afin de compléter ce qui vient d'être dit, mais peut-être sous un autre angle, c'est-à-dire sous celui de la dynamique des flux, car nous sommes quand même dans une zone de flux gigantesque.

Ce qui revient continuellement, c'est de savoir comment allons-nous arriver à mixer des lieux de calme, des lieux de très grands flux, et savoir également comment cela va-t-il s'articuler ? Les images qui sont données donnent une idée de très grande mixité.

Il est indiqué sur le plan, que nous tournerons vers le jardin et le patio, les activités générant du bruit, les commerces et les cafés. L'argumentaire de Paule CHAMPETIER DE RIBES était de dire, ne faudrait-il pas faire au contraire des lieux et des territoires de calme, plus statiques, qui seraient liés à la culture, avec des territoires plus dynamiques qui sont ceux du commerce, de l'accueil du public ?

Ne faudrait-il pas les faire sous la Canopée et non vers le jardin ? Ne faudrait-il pas regrouper toutes les activités dynamiques vers une zone dynamique et une zone plus calme tournée vers le jardin qui inclurait la culture, et le passage, avec peut-être le dessous, la rue du cinéma, zone de culture vers laquelle pourraient s'articuler le conservatoire et la bibliothèque ? Ce qui n'empêche pas d'autres problèmes : l'ouverture différée de la bibliothèque.

**MME DOMINIQUE GOY-BLANQUET :** Cette animation ne gêne personne.

**MME MICHÈLE COLLIN :** Je pense qu'il existe des éléments de gestion des flux qui me semble intéressants à repenser. Nous pourrions peut-être demander à Monsieur BERGER de nous présenter une autre hypothèse où les cafés seraient davantage sous la Canopée et les activités davantage sur le jardin.

C'est une hypothèse un peu différente de celle qui est présentée là mais elle serait peut-être intéressante à développer. Il existe peut-être d'autres points de vue un peu plus symboliques. C'est la symbolique que la Mairie de Paris développe sur la culture. Nous pourrions insister sur un aspect « ensemble culturel » de Saint-Eustache jusqu'à la bibliothèque conservatoire en passant par le jardin. Une sorte de continuité, un territoire qui aurait son sens à côté du territoire du commerce. Les deux ne s'articulent pas très bien, les populations ne sont pas les mêmes. Nous savons très bien que des conflits existent, qui pourraient ainsi être évités.

**MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES, CONSEIL DE QUARTIER ST GERMAIN L'AUXERROIS :** Je vais un petit peu reprendre ce que Dominique et Michèle ont expliqué, et ensuite ajouter peut-être quelques arguments.

L'idée est de créer un territoire culturel et un territoire commercial. Nous imaginons que le territoire culturel sera donc tourné vers le jardin. Ce sera un endroit plus statique. Cela fait quatre ans que nous parlons de la combinaison entre le statique et le dynamique. C'est vraiment un territoire commercial et un territoire culturel. Certains souligneront que nous avons déjà beaucoup de commerces du côté de Pierre Lescot. Pour nous, ce n'est pas fondamentalement un problème.

Pourquoi installer les commerces et les cafés à cet endroit ? Nous imaginons très bien que la voûte de Berger va être dans toute sa plénitude à cet endroit là. Si nous imaginons que cette voûte représente des poumons, nous sommes réellement au cœur de ceux-ci. Nous aurons une vue sur toute l'architecture de Berger. C'est le seul endroit où nous aurons cette vue là.

En deuxième plan, nous aurons la vue du jardin, et en dernier plan la vue de Saint-Eustache et la Bourse du Commerce. Ce qui est quand même lorsque nous sommes à la terrasse d'un café quelque chose de magnifique. Nous n'avons pas de cafés à l'intérieur même des jardins. Nous avons des cafés sous les arcades comme aux Tuileries mais dans les jardins, nous n'en n'avons pas. Le deuxième argument est le bruit. La bibliothèque comme le conservatoire ont besoin d'un environnement relativement calme. On le voit actuellement sur la terrasse Lautréamont, quand des enfants jouent et courent. C'est très mal insonorisé, mais malgré tout, ce bruit autour ne favorise pas ces deux lieux (conservatoire et bibliothèque).

Un autre élément était dans le cahier des charges. Il était bien notifié que la signalétique devait être prise en charge par l'architecte. Cette dernière va être très complexe car cet enchevêtrement entre les commerces, les antennes jeunes, les offices de tourisme, la brasserie va impliquer de nombreux panneaux indicateurs. Alors que si nous avons quelque chose de relativement bien défini spatialement avec le côté jardin et le côté Lescot, cela deviendra beaucoup plus simple. Nous n'aurons pas besoin de mettre des panneaux de partout.

Une des principales raisons de ce projet est la sécurité. Il est beaucoup plus aisé de laisser ouvert jusqu'à 22 heures, le conservatoire, la bibliothèque, etc., si l'ensemble est tourné vers le jardin. Cela sera plus facile à gérer également au niveau de la surveillance de ce lieu.

**M. ANDRÉ LABORDE, GIE DES COMMERÇANTS DU FORUM DES HALLES :** Il est évident que cela ne vous étonnera pas si mon avis est différent de tout ce qui vient d'être dit. La vie d'un site est un mélange. Paris a toujours été un mélange de commerces, d'activités culturelles, de cinémas, de théâtres. Ce qui fait le charme et la spécificité de Paris.

Vouloir scinder pour la clarification, les activités dites culturelles, commerciales ou semi commerciales, je ne sais pas si à notre époque, nous sommes toujours à ce niveau là. Je pense que les gens sont intelligents et savent ce qu'est une signalétique. Ils savent se diriger. Il suffit de la faire convenablement et d'avoir bien évidemment les conditions de sécurité. Je ne pense pas que nous soyons dans un domaine où aujourd'hui nous ne soyons pas capables de maîtriser ce genre de choses.

Dans la qualité de l'objet et sa réalité, il est bien évident que ces deux emplacements vers le jardin sont des sites effectivement agréables qui seront très exposés. Lorsqu'il fera très beau, il sera agréable d'avoir des terrasses de cafés, c'est ce qui fait encore une fois le charme de Paris. Il est évident que cela restera des cafés qui seront ouverts plus tard dans la soirée et que cela donnera une animation. Mais par expérience sur la rue Lescot, où comme vous le savez nous avons quelques terrasses de cafés, nous avons de l'animation et ce n'est pas pour cela qu'elle est mauvaise. Au contraire, j'ai l'impression que cela sécurise presque le lieu puisqu'il existe une présence presque permanente, avec une animation de bon ton et bien maîtrisée.

En ce qui concerne ces cafés (notamment l'espace du 21<sup>ème</sup> siècle), il est évident que là aussi la programmation si elle se fait, sera mixte. Nous aurons à l'intérieur comme vous le savez, des espaces semi culturels, des espaces d'expression, des espaces sur le design des créateurs. Nous aurons cette fois-ci la création d'une manière large du design. Cela passera de la mode à l'objet. Nous avons un espace de prévu pour ces créateurs. Nous avons donc une modernité d'expression. Les cafés ont été souvent et vous le savez dans la littérature, un lieu de rencontre, d'expression, de réunion.

Il ne faudra peut-être pas trop dramatiser le commerce comme étant néfaste. C'est surtout quelque chose qui fait vivre le quartier et qui lui donne sa spécificité. J'entends les arguments mais il me semble aussi que les conservatoires et les bibliothèques doivent trouver leurs lieux qui soient agréables et fonctionnels. Ont-ils besoin d'être situés sur le jardin et avoir des terrasses ? Ce n'est peut-être pas évident. J'admets que nous devons réfléchir à ce problème. Mais la vie et le poumon qui nous est proposé, gagnerait je crois, dans son activité.

Je ne pense pas que cela donnerait une mauvaise image ni à la ville, ni à la mairie. Cela n'entacherait pas la sécurité, et les promeneurs apprécieraient certainement de pouvoir profiter de ces terrasses. C'est une question de dynamique également, mais peut-être aussi de logique qui transgresse un peu des schémas un peu rapide d'idéologie qui voudraient séparer le commerce et la culture.

**M. OLIVIER PERAY, PARIS DES HALLES :** Je vais rebondir sur ce qu'a dit monsieur Laborde. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec lui. Il est vrai que nous vivons dans une époque où le commerce fait de la culture et où la culture fait du commerce. Il devient extrêmement compliqué de séparer les deux.

Je m'inscris en faux contre cette distinction que nous faisons aujourd'hui, et que nous continuons à faire à cette table, entre les espaces culturels et les espaces commerciaux. Pourquoi ?

Nous allons mettre dans les espaces culturels des espaces privés qui rapportent un certain profit à des financiers privés, et qui font de la culture. Ils en font sous une forme détournée. Lorsque nous parlons, nous

association, de cette distinction entre le culturel et le commercial, ce n'est pas évidemment pour retrouver sous le terme de culturel le café du 21<sup>ème</sup> siècle et le café littéraire. Nous savons très bien qu'en fonction de qui paie, de qui finance, et de qui profite, ces espaces pourront de manière tout à fait logique être transformés en Mac do à terme. C'est-à-dire que nous n'aurons absolument aucune garantie.

Cela pourra se faire puisqu'en France, l'entreprise est privée. Nous n'aurons absolument aucune garantie. Nous pouvons avoir bien sûr des cahiers des charges, des prescriptions préfectorales, des édits de la mairie, mais cela change quand même radicalement. Je ne veux pas rentrer dans ce débat là. Ce que je veux simplement dire c'est qu'il faudrait arriver à trouver une manière de distinguer ce que nous entendons par espace culturel public. Nous devrions pouvoir établir une différence entre par exemple le T.N.P., la Comédie Française et les théâtres de boulevard, afin que vous puissions distinguer les choses. Nous devons définir cela pour distinguer le commerce qui fait de la culture et la culture qui fait du commerce.

Pendant très longtemps, nous nous sommes posés la question du degré de séparation. Finalement c'est un problème de degré de mesure. Si nous inter pénétrons les espaces commerciaux et les espaces culturels, nous allons aboutir à ce que les uns amènent du public aux autres. Nous avons une première théorie qui consiste à mixer au maximum les deux puisqu'ils s'appuient l'un sur l'autre.

Une autre théorie voudrait que l'on sépare espace culturel et espace commercial puisque l'un des deux pourrait « phagocyter » l'autre. Dans cette volonté de séparation, je pense qu'il nous faut rester à un certain niveau. Si deux espaces culturels sont séparés par exemple de trente mètres est-ce qu'il y a séparation radicale ou bien début d'inter pénétration à l'échelle de la ville ? Il me semble qu'il y a déjà inter pénétration à l'échelle de la ville. Je pense que ceci est la deuxième question que nous pouvons nous poser.

Nous avons un troisième débat dont le sujet porte sur l'emplacement des cafés. Lorsque j'ai participé à la commission technique, j'avais remarqué que certains projets avaient placé les cafés sur la rue Pierre Lescot. Autant je m'étais inquiété sur le fait que les cafés donnent sur le jardin pour les raisons qui ont été invoquées, autant je me dis que la rue Pierre Lescot est déjà saturée en cafés et en commerces d'alimentation. Nous devons être attentifs à l'emplacement de ces cafés, pas sur le jardin car cela fera du bruit, pas sur les rues adjacentes car il y a de l'ombre, pas au sud car c'est trop étroit, etc. On va se retrouver avec des cafés au sous-sol de la Canopée, ce qui ne présentera strictement aucun intérêt sur le plan commercial.

Nous devons avoir à l'esprit ce problème et nous demander qui doit bénéficier de la priorité. Qu'est-ce qui doit être structurant ? Si nous considérons que cela doit être le profit, si nous pensons devoir amener davantage de visiteurs dans cet espace, alors qu'à mon avis nous en avons déjà trop, effectivement nous devons ouvrir des cafés sur le jardin.

Mais si nous devons donner la priorité aux espaces culturels, aux enfants, à la musique, à la bibliothèque, à des conservatoires, nous devons nous demander quels sont les emplacements les plus attractifs pour ce type d'espace. C'est cette question là que nous devons nous poser. Ce n'est pas celle du profit du café mais celle du profit public. Et à ce moment là, nous les installerons près du jardin. Et seulement dans un deuxième temps, nous nous poserons la question de l'emplacement des cafés.

Doit-on attirer du monde et à quoi doit-on donner priorité ? C'est aussi une question essentielle.

**M. ALEXANDRE MAHFOUZ, COLLECTIF FAUBOURG LES HALLES :** Je voudrais revenir sur les propos tenus. Techniquement pour les commerces de surface, nous avons déjà deux cafés rue Pierre Lescot. L'idéal pour nous serait que le café du 21<sup>ème</sup> siècle soit côté Berger à l'angle plutôt que dans le jardin. Nous attendons les flux qui vont animer le quartier de surface.

**M. JEAN-PIERRE MARTIN :** Je voudrais poser une question à Monsieur FRANJOU. Vous faites partie de la Direction du Patrimoine, je crois.

**M. BERNARD FRANJOU :** Oui.

**M. JEAN-PIERRE MARTIN :** N'avez-vous pas de remarques à faire sur le projet par rapport aux perspectives et aux monuments historiques que nous avons dans le quartier ?

Je m'élève contre la Canopée, et je le regrette car c'est un très beau bâtiment. Mais il a été construit en fonction d'un cahier des charges non discutable fait par MANGIN. Je me suis toujours élevé contre le fait qu'il soit construit rue Berger. Nous avons, où que nous soyons des perspectives extraordinaires. Les bâtiments construits auparavant avaient respecté les perspectives du quartier.

Tous les passages, toutes les voies, toutes les allées ont tenu compte des voies de circulation des piétons. Ce qui n'est plus le cas actuellement.

D'autre part, concernant la Canopée une chose m'inquiète beaucoup. Tous les baux des commerces qui sont en surface vont s'arrêter en 2010. Certains ne seront pas reconduits, ils seront donc expulsés. Nous avons des commerces intéressants, marchands de lunettes, Why, etc. Ces commerçants ne sont pas reprogrammés sur ce projet. Cela me gêne beaucoup. Pourquoi massacre-t-on le petit commerce pour amener des grands groupes commerciaux ? Nous avons un espace de 2000 m<sup>2</sup> qui sera disponible. Cela veut bien dire que quelqu'un attend que l'endroit se libère ! Je ne pense pas que ce soit un bistrot ?

**M. BERNARD FRANJOU** : Je suis obligé de reprendre la parole. Mettez-vous en cause la méthode employée ? Je vous laisse le soin de me le dire. La question que vous développez ne correspond pas du tout à ce qui a été proposé à l'ordre du jour. Je peux vous garantir la date à laquelle nous pourrions répondre à ces questions.

Si nous voulons avancer sur ce projet, nous devons prendre les questions les unes après les autres. La séance devait être essentiellement consacrée à l'emplacement des monuments culturels. Nous sommes déjà passés de la première question à la deuxième, et maintenant nous en abordons une autre.

**M. JEAN-PIERRE MARTIN, P.D.T DU CONSEIL SYNDICAL 5/7 RUE DES INNOCENTS** : Parlons du culturel si vous voulez ! Le café du 21<sup>e</sup> siècle nous est présenté comme un établissement avec une partie spectacle/ culture/ exposition. Ce qui me gêne dans tout cela, c'est de connaître les propriétaires de ces grands bistrot, ce sera Planète Hollywood ! Nous avons un espace bien-être qui fera des milliers de mètres carrés également.

**M. BERNARD FRANJOU** : On reparlera dans une autre séance peut-être.

**M. JEAN-PIERRE MARTIN** : Qui va prendre le café littéraire ? Ce sera la F.N.A.C. c'est évident. Je voudrais avoir des réponses. Apparemment tout est déjà distribué.

**M. BERNARD FRANJOU** : Je reprends la parole pour la deuxième fois. Nous allons noter les questions que vous voulez traiter, et nous déterminerons le moment où nous le ferons. Tout le monde s'est déplacé aujourd'hui pour évoquer trois questions qui sont à l'ordre du jour. Si vous n'avez rien à dire sur l'emplacement du conservatoire et de la bibliothèque, passez votre tour ! Nous évoquerons ces questions à un autre moment.

**M. JEAN-PIERRE MARTIN** : Je remarque qu'il n'y a dans cette assemblée aucun représentant politique. Madame CHAMPETIER DE RIBES a une position politique, puisqu'elle fait partie du MODEM. Il y a toujours des gens qui m'amènent des arguments contre.

**M. BERNARD FRANJOU** : Ceci est une réunion préparatoire où ne sont pas présents les élus. Nous devons collecter tous les arguments qui seront transmis de façon ordonnée aux élus qui pourront ensuite prendre les décisions.

**M. JEAN-PIERRE MARTIN** : La bibliothèque, c'est bien ; le conservatoire, je le trouve beaucoup trop grand, mais peu importe, c'est bien. On n'a rien prévu pour les ados dans ce quartier, comme par exemple des activités gratuites. Depuis toujours, on les chasse, on a envoyé la police contre eux.

Un office de tourisme dans un centre commercial et un office de tourisme pour les jeunes dans un centre commercial me paraissent une aberration. Les touristes représentent un potentiel, mais il ne faut pas exagérer. Il y a d'autres lieux dans ce quartier pour mettre de telles choses.

**M. BERNARD FRANJOU** : Je vous remercie monsieur.

**MME ELISABETH BOURGUINAT** : Nous avons revendiqué depuis quatre ans le mélange entre la culture et le commerce, je pense qu'il est intéressant d'avoir cette variété.

Le succès du Forum des Halles vient de cette mixité à la fois sur son aspect commercial et son aspect équipement. L'un enrichit l'autre. Nous pensons que les équipements attirent des personnes qui iront au passage dans les commerces et vice et versa. Le forum des images n'aurait pas eu ce succès s'il n'était pas situé au cœur d'un centre commercial. Nous sommes très heureux que cette notion de mixité entre le commerce et les équipements collectifs ait été maintenue.

Nous nous réjouissons également de la présence massive d'équipements collectifs. Le cahier des charges qui a été concerté est arrivé à un équilibre que nous jugeons très satisfaisant entre les surfaces commerciales nécessaires pour financer le projet et les équipements collectifs très nombreux. C'est vraiment une chance pour ce quartier et pour les Parisiens.

Nous sommes d'accord avec le fait que les rez-de-chaussée soient principalement utilisés par les commerces et les étages par les équipements collectifs. Il est bien évident que des commerces en étage ne marcheraient

pas. Parmi les équipements beaucoup sont de proximités notamment le conservatoire. 80% des élèves du conservatoire viennent des 4 premiers arrondissements, c'est donc un établissement de proximité qui n'a pas comme vocation d'être ouvert comme par exemple le Musée du Louvre, à toute la foule qui se présenterait.

Il peut très bien se situer en étage à condition d'avoir un accueil au rez-de-chaussée ce qui permettrait d'améliorer son accessibilité et sa visibilité par rapport à aujourd'hui. Beaucoup de personnes ignorent aujourd'hui l'existence du conservatoire ou de la bibliothèque. Cela joue également pour le confort et la sécurité des enfants. C'est donc bien qu'ils circulent dans les étages et non au rez-de-chaussée. Cette entrée de la bibliothèque et du conservatoire au rez-de-chaussée avec la principale part des équipements en hauteur nous convient.

Il nous paraît logique d'un point de vue commercial que les cafés soient du côté jardin. Beaucoup de cafés se situent déjà du côté de la rue Lescot, nous n'allons pas en rajouter. Cela nous paraît tout à fait acceptable dans la mesure où nous avons obtenu qu'il n'y ait aucun débordement des terrasses sur le jardin. Nous veillerons à ce que cela soit respecté. C'est un point important pour nous.

Nous observons des terrasses tout autour du jardin, mais dans la mesure où la frontière est bien respectée entre les terrasses de la Canopée et le jardin, nous ne voyons pas d'inconvénients à ce projet. Pour nous une terrasse n'est pas un espace qui génère des nuisances. Nous pensons que les flux seront plus gênants. Ceux-ci dépendront des allées tracées ainsi que des espaces minéraux.

Nous sommes très opposés à l'espace minéral de cinquante mètres de large qui est prévu par le plan de jardin de la Seura entre le bâtiment et le jardin. Si nous créons un grand espace minéral, il est évident que nous aurons beaucoup de monde ce qui générera beaucoup de nuisances dans le jardin. Afin de s'assurer du non débordement des terrasses, nous aimerions nous assurer que les façades de ces cafés seront prévues en retrait par rapport à la limite de constructibilité. Si l'on veut faire une terrasse de 3 m, il faut que la façade soit en retrait d'autant. La limite est intangible, on ne peut pas faire aller la façade jusqu'au bord de cette limite pour ensuite mettre les terrasses plus loin.

**M. BERNARD FRANJOU** : Je voudrais vous renvoyer une question. En dehors du problème de dimension, vous ne nous avez pas donné la véritable raison pour laquelle nous ne pourrions pas envisager une extension de terrasse.

**MME ELISABETH BOURGUINAT** : Nous demandons la sanctuarisation du jardin comme espace non commercial. Si nous avons la présence de terrasses sous les arbres, et si un enfant va frapper la chaise d'un client, il aura toujours tort. Nous avons conflit d'usage. La façon de régler ce problème est d'avoir une sanctuarisation du jardin. La limite a été fixée à l'actuelle allée Baltard qui longe le cratère, le bâtiment peut venir jusque là mais il n'y aura pas une table qui débordera dans le jardin. Il faut arrêter à un endroit donné la ligne précise entre le commercial et le non commercial, et les enfants savent ainsi jusqu'où ils peuvent aller. Nous veillerons à ce que cela soit fait.

Les clients peuvent profiter de la vue sur le jardin de ces terrasses, ce qui paraît légitime et normal. Par contre, il faut bien démarquer les choses pour que ce ne soit pas une extension indéfinie sur le jardin.

Concernant les emplacements des équipements culturels, nous avons analysé en détail ce que les architectes avaient proposé. Nous sommes satisfaits du positionnement du conservatoire, de l'auditorium qui ouvre sur le carrefour Lescot/Berger. Cela nous paraît judicieux, car cet auditorium générera à certains moments des flux. Ce doit être visible, bien attractif et visible à cet endroit.

La disposition des salles dans ce conservatoire nous paraît satisfaisante à l'exception d'un problème qui nous a été signalé par le directeur du conservatoire et qui concerne la disposition de l'administration dans le bâtiment. Elle est côté Rambuteau, et cela paraissait gênant, mais on peut échanger avec la salle d'art dramatique. Nous pensons que ce problème pourra être résolu.

Nous avons été parmi ceux qui demandaient que la bibliothèque et le conservatoire soient à proximité l'un de l'autre. Très souvent les enfants ont une heure de pause entre deux cours. Pour des jeunes enfants, il serait pratique de passer de la bibliothèque au conservatoire par la terrasse et le jardin. Nous apprécions cette idée là qui est une synergie.

Nous sommes tous d'accord sur le fait que ce bâtiment ne doit pas être trop imposant en hauteur et nous ne voyons pas bien comment nous allons l'intégrer aux équipements déjà présents côté Berger. Ma question est la suivante. Quel serait le cheminement possible depuis le conservatoire jusqu'à la bibliothèque ?

Un cheminement serait possible au deuxième étage sauf que celui qui part du conservatoire traverserait les bureaux de la bibliothèque. Pouvons-nous inverser de façon à ce que ce soit la section jeunesse qui soit du côté du conservatoire. Si vous pouviez nous apporter quelques précisions.

J'aurais également une troisième question. Le directeur du conservatoire a une idée que je trouve très intéressante. Nous avons un accueil du conservatoire au rez-de-chaussée, en sera-t-il de même pour la bibliothèque ?

Il nous suggère de créer un café au rez-de-chaussée qui remplacerait avantageusement la machine actuellement présente au conservatoire, avec un tarif attractif pour les enfants du conservatoire sur présentation de leurs cartes. Cet établissement compléterait la présence d'adultes au rez-de-chaussée pour l'accueil des enfants.

Nous avons proposé la présence d'élèves plus âgés pour prendre en charge le service. Nous proposons aux élèves la possibilité de jouer les uns devant les autres de façon plus ou moins formelle et organisée.

Nous avons organisé durant plusieurs années « le goûter des enfants musiciens des Halles » au cours duquel les enfants jouaient devant leurs camarades. C'est extrêmement intéressant pour dynamiser la pratique d'un instrument. Aurons-nous le même concept du côté de la bibliothèque ?

Je voudrais parler de la hauteur sous plafond dans la Canopée. Je trouve que 2,50 m en hauteur sous plafond me semble un peu juste. C'est frappant à la fois dans la salle d'échange du RER et dans l'ancien forum, on a un sentiment d'oppression, car les plafonds sont trop bas. Il serait intéressant de remonter la Canopée afin d'atteindre au minimum les 3 mètres ceci afin de ne pas ressentir un sentiment d'oppression.

La question se pose particulièrement par rapport à certaines salles du conservatoire qui sont les salles d'orchestre, les salles de danse et d'art dramatique.

La question se pose également pour le centre d'animation des Halles. Dans certaines salles de danse, dès que les gens sautent en l'air, ils touchent le plafond. Nous devons avoir des volumes plus importants.

Comment devons-nous faire compte tenu de la structure générale de la Canopée afin que certaines salles puissent avoir des plafonds plus haut ? Le directeur de conservatoire parlait même de plafonds atteignant les 4 mètres. Est-ce compatible avec le reste ?

**M. JEAN-PIERRE MARTIN :** Pourquoi le directeur du conservatoire n'est-il pas présent aujourd'hui ?

**MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES :** Nous avons déjà demandé depuis longtemps une programmation concertée. Elisabeth parle au nom du directeur du conservatoire. J'ai aussi discuté avec lui. J'aimerais bien que nous puissions avoir une réunion avec lui. Il est le mieux placé pour parler de ces problèmes.

Concernant la hauteur sous plafond, Berger m'a répondu qu'il savait faire des conservatoires, et que 3 mètres de hauteur sous plafond : c'était parfait.

**M. BERNARD FRANJOU :** Le directeur du conservatoire n'est pas là car il n'a pas sa place ici. Nous sommes là pour vous écouter et enregistrer les observations sur un sujet donné. La Direction des affaires culturelles aura certainement des propos à ajouter aux différentes observations déjà faites.

L'objet de la réunion n'est pas tellement de répondre à des questions mais bien de comprendre les objections et les propositions que vous faites pour l'amélioration et la mise au point de l'esquisse. Il a été invité également mais il n'a pas jugé bon de venir.

**M. Régis CLERGUE-DUVAL, ASSOCIATION GLOB'HALLES :** J'ai deux interventions à faire, l'une sur ce point et l'autre sur le pôle métropolitain.

Nous avons tous des points de vue sur les équipements pour les enfants. Comment cela marche-t-il du point de vue architectural mais aussi du point de vue fonctionnel de l'organisation ?

Le parti pris de la Canopée est un parti pris d'intégration de l'ensemble. Non seulement du commerce avec la culture mais aussi des équipements entre eux. Deux questions se posent. Tout d'abord la question des circulations que vient d'évoquer madame BOURGUINAT (pages 20 et 23).

Nous voyons bien que la desserte de tous ces équipements se fait davantage au niveau R+1. C'est le principe de ce qui pourrait être la rue intérieure de l'équipement, une rue commune à plusieurs établissements les

desservant tous. Comment les enfants circulent-ils d'un endroit à un autre et comment les parents les retrouvent-ils ? Nous avons tous attendu dans un petit escalier tout exigu du conservatoire. Nous avons cherché un peu partout sur la dalle nos enfants, et s'il ne pleuvait, au moins on les voyait de loin.

Nous ne comprenons pas très bien à cause du principe d'intégration comment tout cela est distribué ? Il faut regarder attentivement pour comprendre le pôle des pratiques amateurs qui a trois entités (Chants danses des sourds, spectacles vivants et Paris ateliers).

Nous avons deux problèmes. Comment cela va-t-il fonctionner du point de vue humain et du point de vue cheminement ?

Concernant les cheminements, il faudrait être plus clair au niveau des esquisses afin de bien déterminer quelle sera la rue principale, afin que les enfants ne soient pas dans une rue pendant qu'on est dans une autre. Il faut distinguer ce qui est un couloir propre au conservatoire ou à telle partie de Paris Ateliers, de ce qui va être une rue commune, tranquille. Comment sera-t-elle traitée sur le plan architectural ? Comme il n'y a pas de vitrine, c'est très intéressant de le savoir. Ce doit être mieux souligné. Il faut que les créatifs le fassent de manière créative avec leurs libertés à eux. Il faut simplement « qu'ils se mettent dans la peau » des plus fragiles c'est-à-dire les enfants.

J'en étais à me dire qu'il manquerait presque une passerelle entre le milieu de l'aile Berger et le milieu de l'aile Rambuteau, mais en fait elle existe. Elle circule par cette Place Haute, au-dessus de la Porte Lescot. Il faudra que ce soit plus lisible pour les familles.

Concernant le fonctionnement, je pense qu'une réunion doit être faite avec Christophe GIRARD ainsi que tous les responsables concernés afin de voir ensemble comment cela va se mettre en place et fonctionner. Nous ne sommes plus avec Monsieur FRANJOU sur l'architecture, mais sur le fonctionnement au quotidien du complexe. Si cette réunion avait lieu assez rapidement, cela pourrait nous éclairer tous sur les indications d'usage ainsi que les répartitions, les points évoqués en détail par Mme BOURGUINAT.

P. 27, concernant les espaces fonctionnels du rez-de-chaussée de la Canopée, tous les plus beaux endroits pour des vitrines sont pris par des réserves, une salle de crise, des stockages de déchets. Je trouve que c'est dommage. Je soutiens beaucoup Monsieur CONTASSOT dans sa politique de tri, mais c'est aller un peu loin, j'ai envie d'espaces collectifs.

L'espace 2 du pôle de crise pourrait devenir une structure d'accueil public pour les jeunes, la Maison des services publics a disparu du programme 2003, des petits bureaux dont j'ai évoqué l'idée. Ils pourraient être très légers avec une information générale et une seule personne. Idem, il y avait un bureau de l'Île-de-France avec une hôtesse, et une incitation à se rendre sur diverses activités. Cela reste à définir, mais nous aurions quelque chose à y gagner.

P. 25, pour la Maison roue libre, je me demandais s'il n'y avait un petit jeu de taquin à faire pour que les choses soient mieux rassemblées. Là, elles sont dispersées. C'est une remarque générale.

Je me demande s'il n'y a pas une réflexion à avoir sur la synergie de ces divers petits équipements, surtout si l'on créait un accueil francilien, un accueil parisien qui fasse de la publicité pour Paris et son identité.

Je me posais la question de la Maison roue libre, ne serait-elle pas mieux située vers la place marguerite de Navarre ? Est-ce que cela peut évoluer dans le temps ? Ce sont des petites questions.

Nous voyons que par rapport à notre paranoïa, le débat que nous avons eu au début sur l'inter action commerce, nous avons plutôt un déficit de lieux d'animation de ce côté-là. J'en ai assez d'entendre parler du problème de la tranquillité du jardin. Je pense que nous avons d'autres jardins calmes. Il faut être honnête, nous l'avons conquis alors que tout y était interdit. Nous n'avons pas le droit d'aller sur les pelouses. Nous avons conquis cet endroit. L'animation doit prévaloir.

Les jeunes veulent savoir où seront les jongleurs, où sera le lieu hip hop, est-ce que le manège va disparaître ? Parce que le manège sur lequel nous avons joué reste un lieu de rencontre assez transparent pour les jeunes.

Lorsque je dis que les enfants doivent communiquer de manière très lisible et agréable par R+1, cela permet que les deux halls Berger et Rambuteau puissent accueillir l'un les jongleurs et l'autre quelque chose d'autre.

J'en viens à la place René Cassin qui dérange l'église. Il est vrai que je ne verrai pas d'inconvénient à ce que cette animation que nous aimons se déplace de la Canopée vers le jardin. J'ai plutôt envie que la lisière du jardin et la Canopée soient un lieu de vie et de mélange et que l'animation plein air se fixe à cet endroit afin

que des espaces situés comme ceux se trouvant vers la bourse du commerce soient plus paisibles. Mieux vaut créer des points d'attractions afin que le reste soit tranquille. Nous pourrions également réfléchir à des fonctionnements différents selon que nous sommes le week-end ou la semaine. Nous devons de toute manière accompagner cela.

Nous devons avoir une réunion avec les services culturels parce que la Canopée comprend très peu de commerces et beaucoup d'équipements culturels. Nous avons beaucoup progressé par rapport au plan Mangin qui faisait la part trop belle par rapport aux commerces. Nous avons été entendus tout au long de l'élaboration du cahier des charges. J'espère que ce sera le plus fonctionnel et pacifié possible.

**MME DOMINIQUE GOY-BLANQUET** : Avant de creuser des oppositions qui n'étaient pas du tout dans l'esprit que j'ai posées initialement, je ne crois pas du tout que le commerce soit une activité néfaste. Je ne pense pas non plus que nous devons systématiquement tout séparer. Les séparations ne porteront que sur quelques mètres.

Dans 15 ans, la bibliothèque sera toujours une bibliothèque. Personne ne peut préjuger de ce que sera le Café du 21<sup>ème</sup> siècle, même dans trois ans. Nous avons constaté les évolutions des boutiques, des commerces dans le forum. C'est pourquoi, j'insistais sur le fait que la partie que nous verrons de l'extérieur, c'est la façade.

La question de la séparation et de la mixité ne doit pas élever un mur de Berlin entre les deux. Ce n'est pas ce que nous avons demandé ou alors il faudrait mettre des grilles et des murailles, je n'ai pas très bien compris la logique de la demande d'Elisabeth BOURGUINAT qui craint les ballons d'enfants sur les terrasses de café. A ce moment-là, pourquoi en mettre là ?

Une autre question à propos du commerce, il ne suffit pas de ne pas voir d'objections à la présence des cafés, mais la question très justement posée par Olivier PERAY : par où commence-t-on ? Qu'est-ce qui est important ? Quelles priorités se donne-t-on ?

Je trouve les cafés très sympathiques, je n'ai rien contre. Ce n'est pas une priorité absolue dans ce quartier. Tout le monde estime qu'il y en a déjà beaucoup. Il ne s'agit pas de les mettre rue Lescot, mais à l'intérieur de la Canopée, tournés vers le jardin avec la possibilité d'emplacements qui peuvent être extrêmement agréables.

Je trouve souhaitable que ces cafés marchent. Je demande à Monsieur LABORDE s'il peut réfléchir éventuellement à une hypothèse : que ces cafés puissent être très rentables en étant placés à cet endroit où ils auront tous les flux en provenance du métro et du RER. Cela ne paraît pas une situation absurde.

Je souhaiterais qu'on arrive à une solution qui accommode des besoins différents. On est dans deux logiques tout à fait différentes en parlant d'équipements culturels et non pas mixtes, et les commerces.

Les commerces ont besoin de gagner de l'argent, et je trouve cela tout à fait légitime. Ce n'est pas tout à fait la même optique que celle de la bibliothèque.

Dans les propos tenus par Elisabeth BOURGUINAT, et nous avons déjà eu cette discussion, il y a l'idée déclarée plus ou moins ouvertement que les équipements sont destinés aux habitants du quartier. La loi de la République est claire sur ce sujet. Nous avons beaucoup parlé des adolescents des banlieues qui flottent là sans trop savoir que faire.

La question de la gratuité est importante, la continuité entre le jardin et les espaces gratuits ne représente pas seulement une question de calme, mais aussi une question de gratuité d'offre culturelle, d'offre de la mairie. Heureusement, les bibliothèques sont ouvertes à tout le monde.

J'en reste là.

**MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES** : Je reprends l'intervention d'Elisabeth au sujet de la rue du cinéma. Dans le forum des Halles, la rue du cinéma est entièrement d'un côté avec le centre d'animation, l'auditorium, le forum des images, maintenant la bibliothèque du cinéma, relativement bien dissociés du reste des commerces. En face, il n'y a pas d'énormes terrasses de café, mais des petits commerces. L'espace est relativement large.

Nous n'avons pas mis un commerce entre la bibliothèque du cinéma et le forum des images.

**M. BERNARD FRANJOU** : Merci, je ne veux pas faire une interruption dans le débat qui s'instaure, mais nous avons fait venir nos collègues de la DAC. Je pense que vous êtes intéressés d'avoir un point de vue.

En réalité, pour le moment, il ne s'agit pas vraiment de répondre à des questions mais de participer à la réflexion. Plusieurs thèmes ont été évoqués. Par analogie à la rue du cinéma, le principe de la continuité des espaces culturels au niveau de la Canopée se justifie-t-il du point de vue des programmes ? A-t-elle ses raisons d'être dans l'ensemble des programmes culturels en surface ?

**M. FRANÇOIS DUMAIL, VILLE DE PARIS, DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES :** Je voudrais juste faire une brève introduction, puis je laisserai mes collègues plus approfondir sur les contenus.

La Direction des Affaires Culturelles, c'est une seule parole. Si vous discutez avec le Directeur du conservatoire, il n'est pas différent. Ainsi, ne vous étonnez pas s'il n'est pas là ce soir, ce n'est pas grave, puisque nous nous sommes rencontrés la semaine dernière. Nous avons discuté de ce qu'il vous a dit.

C'est plutôt vers nous qu'il faut se tourner, cela n'empêche pas de discuter avec lui. C'est totalement libre, de même pour le Directeur de la bibliothèque ou d'autres personnes.

La Ville de Paris, en tout cas dans ses aspects culturels, parle d'une seule voix.

Il est important de prendre le dossier à ce stade. Vous l'avez tous noté, c'est presque une esquisse d'esquisse que nous avons en face de nous. Si vous vous creviez les yeux à regarder la largeur d'une circulation ou le positionnement d'un local alors que c'est plutôt une sorte de vaste idéogramme ou d'organigramme à plat fait par Berger, dans lequel il a positionné des principes de positionnement des choses, nous nous épuiserions.

Nous devons fixer ensemble, et nous avons les mêmes préoccupations et les questions que les nôtres. Nous avons bien vu depuis le début qu'il y avait un problème de hauteur sous plafond. Effectivement, 3 mètres de hauteur sous plafond : c'est insuffisant. Nous l'avons d'ailleurs dit à Berger. Il nous a fait la même réponse qu'à vous, mais nous ne nous en tiendrons pas à cela.

Concernant les relations entre les différents équipements, il faut éviter de dire qu'il y a deux logiques, une logique du commerce et une logique du reste, c'est déjà produire une séparation voire même pire : la difficulté de relation entre tous ces éléments.

Notre volonté globale au niveau de la Ville consiste plutôt de produire à nouveau un ensemble urbain qui fonctionne et qui rassemble ces différents éléments. Donc, ne pas exclure mais plutôt essayer de produire une logique unique permettant de rassembler tout le monde dans ce même quadrilatère de 140 mètre de côté.

Nous nous posons toutes ces questions techniques petit à petit avec Berger, et aussi la question des relations entre les équipements à différents niveaux. Il faut rappeler que de toute façon les équipements culturels dans cette opération sont structurants, quelle que soit leur place, ne serait-ce que par le poids qu'ils occupent dans l'opération. On a plus de 5.000 m<sup>2</sup> de surface utile. C'est forcément un poids lourd dans l'ensemble.

Par rapport à d'autres projets, et certains faisaient partie de commissions, l'un des gros avantages de ce projet c'est la reconquête du sol. Nous avons un rapport avec le sol, avec le promeneur, le piéton, complètement absent dans de nombreux autres projets. C'est extrêmement difficile car on nous mettait tout en l'air et des filaments nous ramenaient au sol.

Là, nous avons volontairement un projet très bas, voire trop bas, car dans certains cas il sera difficile de tenir cette hauteur, car nous aurons nos exigences. Mais, c'est l'un des avantages du projet, c'est-à-dire qu'il a su se coller au sol et donc tirer vraiment partie de ce positionnement.

Maintenant, il faut regarder tous les éléments les uns après les autres. Tout ce qui est à rez-de-chaussée, l'auditorium mais aussi les pratiques amateurs, le conservatoire et la bibliothèque disposent tous de halls. Ce ne sont pas simplement des portes et ensuite un escalier qui monte, mais des espaces qui appartiennent substantiellement à l'équipement et qui sont de ce fait habités. Il y a des gens dedans, des activités et des choses.

Vous avez fait référence à une sorte de système viaire aérien, que l'on voit au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> étages. Nous sommes dans la même incertitude que vous. Pour l'instant, nous ne savons pas ce que c'est. Nous avons conscience des difficultés rencontrées par ce système, notamment les relations directes d'équipement à équipement ne sont pas aussi simples si elles sont ouvertes à tout vent. Nous ne pouvons les accepter ainsi, car il y a des problèmes de sécurité, mais nous les connaissons tous.

Un principe est posé, nous verrons de quelle manière le faire évoluer, comment on peut rassembler les équipements peut-être au plus près, avec des relations non seulement au niveau du sol mais peut-être au-dessus. Il n'est pas certain que nous y arrivions, car cela crée des problèmes de gestion, de sécurité.

A ce stade, nous en sommes au même point que vous. Les questions se posent de la même manière.

**M. Régis CLERGUE-DUVAL** : C'est pourquoi nous n'amenons que notre vécu. Notre suggestion porte sur les deux, qu'une soit vraiment la rue ouverte, qui ne soit pas propre à chaque équipement et que l'autre soit plutôt une continuité, propre à chaque équipement.

Valoriser le point de rendez-vous commun qui nous paraît plutôt le petit isthme au niveau de la porte Lescot me paraît bien.

L'éclatement des entrées est très sympathique au demeurant, mais les équipements fréquentés régulièrement par les enfants (conservatoire, bibliothèque jeunesse, certains ateliers) posent un problème de dispersion.

**MME LAURENCE PASCALIS, VILLE DE PARIS, DIRECTRICE ADJOINTE DES AFFAIRES CULTURELLES** : Nous sommes à peu près au même stade que vous, nous nous posons les questions sur les circulations et nous ne les lâcherons pas ainsi.

Sur certains points, vous avez évoqué dans le conservatoire le fait que le directeur proposait d'inverser une partie. Pour nous, le conservatoire est un ensemble. L'objectif est d'avoir un conservatoire unique, de réussir à remettre dans le même bâtiment l'ensemble des éléments.

Vous avez évoqué la proximité de la bibliothèque pour l'attente des enfants, et c'est intéressant. Je me souviens de la réunion de concertation à l'Hôtel de Ville avec Christophe GIRARD, vous aviez évoqué une proximité, mais pas ce point.

Nous avons plutôt cherché à le résoudre en interne dans le conservatoire. Il ne vous aura pas échappé que le programme du nouveau conservatoire est beaucoup plus ambitieux que l'existant, notamment il y a des espaces d'accueil, de convivialité, de documentation importants.

Un enfant qui aura une heure à perdre entre deux cours pourra même rester au conservatoire pour lire, faire ses devoirs.

En même temps, il est intéressant qu'il y ait la proximité de la bibliothèque, mais on n'a pas pensé cette bibliothèque comme la salle d'attente du conservatoire. On a essayé de la mettre à l'intérieur. De toute façon, ce ne sera pas bien loin, mais on ne peut pas considérer que ces deux équipements sont aussi étroitement complémentaires.

**M. FRANÇOIS DUMAIL** : Le programme de la bibliothèque a évolué par rapport à l'existant.

**MME LAURENCE PASCALIS** : C'est une bibliothèque beaucoup plus ambitieuse. Vous connaissez le programme, ce n'est plus une bibliothèque jeunesse mais une vraie bibliothèque complète avec plusieurs sections : adulte, jeunesse, et toute l'offre que l'on peut trouver actuellement dans une bibliothèque.

Ce sera un vrai équipement qui ne sera pas que de quartier, la médiathèque musicale des Halles a une fréquentation extrêmement importante, dont 50% constitués de non Parisiens. Nous sommes vraiment au cœur de Paris au cœur d'un réseau ferroviaire très important. On peut imaginer que la bibliothèque aura également une fréquentation extrêmement large.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on souhaitait vraiment une visibilité sur rue, espace visible pour attirer le public. Autant pour le conservatoire, il y a un public régulier essentiellement de quartier ; autant pour la bibliothèque pouvoir montrer en vitrine une offre importante est essentiel pour attirer des nouveaux lecteurs.

Nous avons plutôt cherché à privilégier cela que la proximité du conservatoire pour faire l'annexe. Cela change complètement la nature de la bibliothèque proposée dans cet espace, même s'il y a une section jeunesse.

**MME ELISABETH BOURGUINAT** : Imaginez-vous malgré tout un contact entre les deux dans les étages ou cela serait-il fermé sans pouvoir passer de l'un à l'autre ?

**MME LAURENCE PASCALIS** : De toute façon, la bibliothèque ne sera jamais porte close.

Sur les circulations, nous sommes en questionnement avec l'architecte sur les passages de l'un à l'autre.

**M. FRANÇOIS DUMAIL** : Une bibliothèque doit être un lieu repérable, visible et doit être ouvert à tout le monde. On n'y va pas simplement car on est inscrit ou que l'on a envie de s'inscrire, mais ce doit être ouvert pour n'importe quel lecteur qui a envie de jeter un coup d'œil, de feuilleter un livre, repartir sans être

nécessairement inscrit. C'est dans cette idée que le projet a été réalisé. Ce n'est pas un temple, pour nous une bibliothèque est vraiment un lieu ouvert.

**MME MICHÈLE COLLIN** : Vous développez plutôt l'idée de la bibliothèque de Beaubourg, mais en plus petit.

**MME LAURENCE PASCALIS** : Non pas du tout, car il n'y a pas de prêt à Beaubourg, c'est simplement une bibliothèque de consultation.

**MME MICHÈLE COLLIN** : Nous découvrons un programme fonctionnel avec des indications très précises de lieu, avec des choses qui nous surprennent en rez-de-chaussée. On nous parle de circulation, de fonction, mais notre problème porte sur des usages, sur les pratiques des gens : comment vont-ils s'approprier les nouveaux lieux ?

Pour l'instant, il existe des conflits d'usage, des intérêts divergents. Nous ne sommes pas dans l'idéologie quelconque, je n'ai rien contre le commerce. Comment régler les intérêts divergents et les conflits divergents sur ce petit territoire ?

Sur le jardin, dire qu'il est calme et tranquille ne signifie pas qu'il n'y a pas d'activité.

On ne peut pas répondre par une sanctuarisation. Cela n'existe pas, nous ne sommes pas dans un régime totalitaire. Nous ne pouvons pas non plus résoudre le problème par l'interpénétration, avec la modernité. Ce n'est pas non plus suffisant pour expliquer par rapport au jardin que les résidents veulent un jardin assez tranquille.

*(Commentaires dans la salle sur les jeux des enfants).*

Je viens de faire une enquête sur les pratiques des métropolitains aux Halles. Les jeunes viennent aux Halles pour le commerce et diverses activités. Ils pratiquent le jardin comme un lieu tranquille et un lieu de gratuité. C'est extrêmement important, il faut penser que tous les cafés autour sont hors de prix.

Pourquoi ne pas ajouter de nouveaux cafés, mais le besoin de ces jeunes métropolitains, dont on ne parle jamais, c'est aussi des lieux un peu libres, un peu gratuits. Ce n'est pas seulement du service métropolitain, mais des espaces où ils pourraient faire de la musique. C'est une conception très classique et très ancienne de l'usage métropolitain d'un espace.

Cela représente de nombreuses questions auxquelles je n'ai pas les réponses. Nous vous avons proposé une réponse : que les activités générant du bruit soient tournées vers le jardin.

**M. BERNARD FRANJOU** : Certaines personnes ne se sont pas encore exprimées.

**M. JACQUES CHAVONNET, ASSOCIATION DÉFENSE DES RIVERAINS CHÂTELET/LES HALLES** : Toutes les bonnes questions ont été posées, et je ne vais pas en poser d'autres.

Je suis très concerné par la tranquillité du jardin. C'est certainement l'un des points sur lesquels je ne suis pas satisfait aujourd'hui. Le jardin a le mérite d'exister, je le pratique tous les jours, et même plusieurs fois par jour. Malgré ses défauts, ce jardin est très tranquille. Nous pouvons nous y reposer, discuter, rêver. C'est quelque chose qu'il faut conserver.

Les flux de piétons qui vont sortir de cette Canopée seront très importants. Il y a deux problèmes : faut-il faire rentrer le jardin sous la Canopée ou pas ? J'y vois un inconvénient : faire l'amalgame du jardin sous la Canopée et estimer que ce soit le jardin de la Canopée, du forum.

Effectivement, si nous avons cette passerelle nous aurons un flux de piétons qui vont déboucher dans le jardin, ce qui pose encore un autre problème. Nous aurons cette rambarde de 15 mètres allant taper dans la Bourse du Commerce. A mes yeux, elle n'a aucune justification s'il n'y a pas de passerelle.

Tel que le jardin est conçu actuellement, il fait un peu barrage avec le Forum. La sortie en haut de la Place Basse a été fermée depuis très longtemps. Ce fut un inconvénient à ce que les gens sortent directement du forum et viennent dans le jardin.

Il faut trouver un moyen pour conserver au jardin cette tranquillité. Il existe peu d'endroits dans Paris où nous pouvons rêver, nous reposer, amener des enfants, où des jeunes peuvent venir flirter sur les bancs.

Tout cela reste à la fois très familial et très tranquille. C'est mon problème.

**M. BERNARD FRANJOU** : Avons-nous abordé toutes les questions relatives aux équipements culturels ? Pour les cafés, nous relancerons le débat, car c'est à la fois la relation avec les équipements culturels et la relation avec les commerces.

Un café est aussi un service public, même s'il est géré par le privé. C'est un service rendu aux gens de pouvoir s'installer sur la rue, de pouvoir s'arrêter et se rencontrer.

Cette question sera à compléter par l'intervention des représentants d'Espace Expansion ou d'Unibail. Nous verrons avant de nous quitter éventuellement l'organisation d'une autre réunion.

Sur ce chapitre des équipements culturels, avez-vous encore des interventions ?

**MME ELISABETH BOURGUINAT** : Un point concernant l'emplacement du conservatoire, nous sommes satisfaits et très attachés au fait que le conservatoire soit du côté Berger, question figurant déjà dans le premier programme dit définitif, qui s'est retrouvé dans le cahier des charges : la continuité de fonctionnement du conservatoire.

Nous voudrions, quels soient les calendriers de réalisation, que l'on s'agrippe à ce principe acté, faisant partie des choses normalement intangibles, c'est-à-dire que le conservatoire ne traverse pas une période d'un ou deux ans où il serait éclaté à droite ou à gauche.

Continuité absolue : ce qui impose de mettre le conservatoire côté Berger, le temps de démolir le reste.

Nous avons l'expérience du conservatoire du 16<sup>ème</sup> arrondissement qui a traversé deux ans, très dommageables à la fois pour les enfants, pour le personnel. Qu'est-ce qui se passe quand un conservatoire traverse des turbulences ?

Le conservatoire du centre a traversé de nombreuses turbulences. Il est dans une phase beaucoup plus sereine avec de nombreuses choses qui se développent. Nous ne voudrions pas arrêter cette dynamique par une période de chantier, avec un déménagement et non deux, ni un éclatement.

Nous sommes un peu inquiets face à l'ambition qui est d'avoir tout terminé avant la fin de la prochaine mandature. Ce n'est pas sûr d'y arriver. Nous aimerions que la question du conservatoire ne soit pas bradée en renonçant au principe du phasage adopté : construire d'abord Berger, démolir et refaire. Je pense que vous y tenez aussi, et le conservatoire ne subisse qu'un déménagement.

**MME LAURENCE PASCALIS** : Le conservatoire du 16<sup>ème</sup> a été déménagé six mois. Ce fut très difficile et compliqué à monter, car nous étions étalés sur plusieurs sites.

Fort de cette expérience, nous tenons beaucoup au phasage sauf à ce que nous trouvions une solution où le conservatoire pourrait déménager dans son intégralité ; ce qui lui éviterait sur le chantier.

**MME ELISABETH BOURGUINAT** : Vous allez construire un conservatoire ailleurs. Quelle serait l'hypothèse ?

**MME LAURENCE PASCALIS** : Nous pouvons trouver une école, un bâtiment permettant d'accueillir le conservatoire temporairement pendant les travaux, ce serait encore mieux que le phasage car cela permettrait de ne pas être sur le chantier.

Nous ne recommencerons pas l'expérience du 16<sup>ème</sup>.

**M. Régis CLERGUE-DUVAL** : Quelle est la relation entre ce qui va être bâti dans la Canopée, et ce qui existe et qui va être développé au niveau de la Place Basse au départ de la rue du Cinéma (Place Carrée) avec l'extension de la médiathèque sous l'ancienne Maison du conservatoire, avec le centre d'animation Halles Marais maintenu ?

Comment fonctionne-t-il avec le pôle pratiques amateurs ? Comment l'offre va-t-elle être faite ?

Il n'y a pas que l'éparpillement des entrées, mais l'éparpillement des bureaux, des cartes, des abonnements, des factures, des démarches. Cette nouvelle donne culturelle augmentée doit être dans sa simplicité, dans sa cohérence. Elle doit être présentée et son fonctionnement mieux expliqué. Il faudra bien gérer certaines choses de la Canopée ensemble.

Nous nous sommes demandés s'il y avait une direction commune ou pas. Sur le site, à qui s'adresse-t-on ? J'anticipe, mais c'est bien cette pensée d'avoir une fonction itérative.

C'est tout l'ensemble de l'offre culturelle parisienne sur le site qui nous intéresse

**MME LAURENCE PASCALIS** : Les liens avec le centre d'animation ont été évoqués et travaillés avec les deux directions concernées. Cela n'a pas abouti. Effectivement, il y aura le centre d'animation d'un côté (Place Carrée) et par ailleurs un lieu de pratiques artistiques amateurs en surface.

Il y aura d'une part une antenne Paris ateliers, plus vaste que celle que vous connaissez déjà, et d'autre part une antenne de la Maison des pratiques artistiques amateurs (établissement public de la Ville) qui dispose aujourd'hui de l'auditorium Saint-Germain et qui accueille des activités de pratiques artistiques amateurs mais avec des amateurs autonomes dans leurs pratiques, alors que le centre d'animation propose des formations plutôt. Ce n'est pas de l'enseignement, mais accueillir des activités autonomes.

Il y a aura aussi « Chants danses des sourds » qui vient s'ajouter à cet ensemble pratiques amateurs. Nous verrons s'il faut vraiment partager, mutualiser les espaces, car les demandes sont tellement exigeantes qu'il faudra peut-être sanctuariser des espaces précis pour cette association.

Nous pouvons réfléchir à la direction de l'ensemble. Cela dépend d'une même direction, il y a des contacts entre les établissements, mais nous pourrions imaginer une formule de réunion régulière sans difficulté.

**M. OLIVIER PERAY** : En guise de conclusion, j'ai été un peu étonné Monsieur FRANJOU que vous disiez que les cafés offraient du service au public. Cela m'a un peu choqué, même si ce n'est pas totalement faux, car j'avais quelque chose sur la séparation entre le public, le privé, le commercial, le littéraire.

En disant que les cafés offrent du service au public, ils vont bientôt devenir services publics. Le prix du café n'est pas réglementé par l'Etat dans les terrasses de la rue Pierre Lescot. Vous avez peut-être fait juste un glissement qui vous a échappé, mais je serais embêté qu'on fasse tomber les cafés dans le service public.

**M. BERNARD FRANJOU** : Il est peut-être un peu trop tard pour aborder une question que nous pourrions peut-être traiter avec les espaces commerciaux. Je vous propose, sans m'engager encore, et c'était une bonne piste, de viser deux semaines pour une réunion, c'est-à-dire le 17 au soir.

**UNE INTERVENANTE** : Nous avons programmé une réunion sur le travail concernant les jeunes métropolitains, mais nous avons un point d'interrogation.

**M. FRANÇOIS DUMAIL** : Cette date n'est pas encore sûre.

**M. JACQUES CHAVONNET** : Ne pourrait-on pas le 19 ?

**MME ELISABETH BOURGUINAT** : Cette réunion est urgente car le G.T.T. est fixé le 20. Tout le monde s'attend à ce qu'il y ait une réunion le 12.

**M. BERNARD FRANJOU** : Nous solliciterons l'accord de notre partenaire, et nous vous enverrons la convocation.

Il est important d'avoir pu réunir dans une seule séance ces questions. On pourra véritablement faire un compte rendu dense, complet sur le sujet.